

Communiqué de presse

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
 Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 26 août 2013

Données importantes de politique monétaire pour la semaine se terminant le 23 août 2013

Taux d'intérêt de référence de la BNS (en pour-cent)

Date	Marge de fluctuation du Libor à trois mois	Libor à trois mois ¹	Taux spécial de la facilité pour resserments de liquidités ²
19.08.13	0.00 - 0.25	0.01800	0.50
20.08.13	0.00 - 0.25	0.01800	0.50
21.08.13	0.00 - 0.25	0.01800	0.50
22.08.13	0.00 - 0.25	0.01800	0.50
23.08.13	0.00 - 0.25	0.01800	0.50

¹ London Interbank Offered Rate, calculé par la British Bankers' Association.

² SARON (Swiss Average Rate Overnight), fixing de 12h00 + 50 points de base. Le taux spécial est toujours d'au moins 0,50%

Swiss Average Rates³ (en pour-cent)

Date	SARON Fixing de 12h00	SARON Clôture du négoce	SAR1W Clôture du négoce	SAR1M Clôture du négoce	SAR3M Clôture du négoce
19.08.13	-0.032	-0.032	-0.050	-0.027	-0.063
20.08.13	-0.020	-0.015	-0.043	-0.028	-0.059
21.08.13	-0.021	-0.017	-0.039	-0.058	-0.075
22.08.13	-0.016	-0.003	-0.025	-0.029	-0.053
23.08.13	0.001	-0.012	-0.031	-0.036	-0.043

³ Les Swiss Average Rates sont des taux d'intérêt pondérés par le volume, qui se basent sur les transactions conclues et sur les prix de référence du jour de négoce concerné. Le calcul des prix de référence repose sur les quotes disponibles dans le carnet d'ordres de la plate-forme électronique de négoce d'Eurex. Les Swiss Average Rates sont calculés par SIX Swiss Exchange.

Communiqué de presse

Moyenne des avoirs à vue en francs à la BNS, pour la semaine se terminant le 23 août 2013
 (en millions de francs)

Avoirs en comptes de virement des banques en Suisse	321 598
Autres avoirs à vue en francs	48 984
Total des avoirs à vue en francs à la BNS	370 582

Réserves minimales: avoirs en comptes de virement des banques en Suisse, en moyenne de la période d'application⁴
 (en millions de francs)

Période d'application précédente Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement	Période d'application en cours Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement
26.07.13	322 373	23.08.13	321 763
02.08.13	321 534		
09.08.13	321 156		
16.08.13	321 059		
Moyenne de la période	321 090		

⁴ La période d'application s'étend du 20 d'un mois au 19 du mois suivant.

Réserves minimales: accomplissement de l'exigence au cours des 12 dernières périodes d'application⁵
 (en millions de francs)

Période	Montant requis	Actifs pouvant être pris en compte ⁶	Billets et pièces	Avoirs en comptes de virement	Accomplissement en %	Taux d'intérêt ⁷ en %
20.07.12 - 19.08.12	11 988	282 433	5 828	276 605	2 356	3.98
20.08.12 - 19.09.12	12 429	296 224	5 636	290 588	2 383	3.98
20.09.12 - 19.10.12	12 984	297 317	5 631	291 686	2 290	3.99
20.10.12 - 19.11.12	13 282	297 574	5 541	292 033	2 240	3.97
20.11.12 - 19.12.12	13 442	299 126	5 804	293 322	2 225	3.99
20.12.12 - 19.01.13	13 538	291 439	6 452	284 987	2 153	3.98
20.01.13 - 19.02.13	13 483	289 173	6 106	283 068	2 145	3.97
20.02.13 - 19.03.13	13 369	289 807	5 885	283 923	2 168	3.97
20.03.13 - 19.04.13	13 539	288 861	5 972	282 889	2 134	3.99
20.04.13 - 19.05.13	13 557	286 407	5 975	280 433	2 113	3.98
20.05.13 - 19.06.13	13 515	282 898	5 960	276 938	2 093	3.98
20.06.13 - 19.07.13	15 172	327 264	7 459	319 804	2 157	3.99

⁵ L'obtention par PostFinance SA de la licence bancaire le 26 juin 2013 entraîne une rupture des séries chronologiques pour la période d'application allant du 20 juin 2013 au 19 juillet 2013.

⁶ Somme des billets, pièces et avoirs en comptes de virement.

⁷ Pour le calcul de la pénalité à verser en cas de détention insuffisante de réserves minimales.